

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction
des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 29 Juin 2011

Etaient présents:

MM. Boussemart, Dissaux, Grimonprez, Lefebvre.

Etaient excusés:

Mme Darnel, MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Douez, Deroo, Houssin, Lefait, Leroy, Méquignon, Parent, Plancke, Schepman, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 21-11

Le Comité Syndical prend acte de la communication du rapport d'activité du Syndicat Mixte pour l'année 2010, établi conformément à l'article 17 de ses statuts.



VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le 4 JUL 2011

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

Rapport d'activités

ANNEE 2010

L'article 17 des statuts du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys prévoit qu'un rapport d'activités soit transmis chaque année à chacun de ses membres, avant le 1 juin.

Le présent rapport concerne l'année 2010, il est présenté comme suit :

- Le Comité syndical
- La Commission d'Appels d'Offres
- Les comptes du Syndicat
- Les travaux

1. Le Comité Syndical

Il s'est réuni à cinq reprises:

- le 5 janvier pour le Débat d'Orientation Budgétaire
- le 2 mars pour le vote du budget primitif
- le 4 juin (reportée au 23 juin faute de quorum)
- le 8 octobre
- le 10 décembre (reportée au 24 décembre faute de quorum)

38 rapports ont été présentés devant le Comité Syndical, ils concernent :

- Travaux : 10
- Fonctionnement du Syndicat : 28

2. La Commission d'Appels d'Offres

Elle s'est réunie à 3 reprises (les 5 janvier, 23 juin, 10 décembre). 16 dossiers ont été examinés dont 9 ouvertures de plis.

3. Les comptes du Syndicat

Les recettes 2010 correspondent aux engagements contractuels en vigueur.

Le volume de production s'est élevé à 17.617.273 m³ (+ 9,44 %), ce qui entraîne une recette de 1.301.452,30 € (+ 18,47 % par rapport à 2009) alors qu'elle était évaluée à 1.171.900 € dans le budget primitif (pour une production envisagée de 17.000.000 m³).

La contribution financière des membres du Syndicat a été maintenue à 15.000 € par membre.

Les dépenses effectivement réalisées (hors opérations d'ordre qui n'entraînent que des écritures) s'élèvent à 13.298.324,07 € dont 12.456.156,24 € en Investissement (93,66 %) et 842.167,83 € en Fonctionnement répartis comme suit :

- charges à caractère général : 286.615,89 € (dont 89.060,35 € correspondant à l'acquittement des taxes foncières, et 95.025,84 € pour l'entretien des sites incombant au Syndicat)
- charges de personnel : 126.079,13 €
- remboursements des intérêts d'emprunts : 429.472,81 €

4. Les travaux

Les travaux de raccordement de la CALL se sont achevés en novembre et la mise en service entraînant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions tarifaires date du 1 janvier 2011.

Les travaux de construction du déboureur des eaux brutes se sont poursuivis, ils devraient permettre une mise en service de l'ouvrage durant l'été 2011.

* * *

La procédure de consultation administrative menée dans le cadre de l'instauration des périmètres de protection de la prise d'eau est achevée, l'enquête publique devrait débuter au troisième trimestre 2011 et permettre la finalisation de cette procédure en 2011.

Je prie les membres du Comité Syndical de prendre acte de la communication de ce rapport.

Vu, le 01^{er} JUIN 2011

Le Président

Jean Claude BISSAUX

